

Question 3
du député Bernard Rey (GRL) concernant ICT-VS, personnes ressources

Les personnes ressources constituent un des 3 piliers sur lesquels repose la bonne marche du projet ICT (avec la formation des enseignants et l'aide financière pour le matériel et les logiciels).

Actuellement, on constate d'énormes différences intercommunales dans la prise en charge des personnes ressources. Cela va du bénévolat à une décharge hebdomadaire.

Le département entend-il à terme "officialiser" le statut de personne ressource?